Accusé de réception en préfecture
047-200068948-20261012-DEC_122_2026-AU
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Albret Communauté

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE 2026-

DECISION DU PRESIDENT

N° : DEC-122-2026

Objet : SIGNATURE MISE A DISPOSITION DU MOULIN DES TOURS – RAID DEPARTEMENTAL UNSS47 14 OCTOBRE 2026

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts d'Albret Communauté ;

Vu la compétence développement économique et tourisme, et notamment « animation et promotion économique et touristique du territoire » ;

Vu la délibération n°DE-104-2026 du 23 septembre 2026, exécutoire au 25 septembre 2026, portant délégation du Conseil Communautaire au Président d'Albret Communauté ;

Considérant la sollicitation par courrier réceptionné le 29 septembre 2026 du Directeur Départemental UNSS, afin de disposer du Moulin des Tours pour la journée du 14 octobre 2026 aux fins d'y organiser une épreuve de rappel dans le cadre du Raid départemental UNSS 2026 ;

Le Président de la Communauté de Communes Albret Communauté,

DÉCIDE

Article 1 : De mettre à disposition à titre gratuit le Moulin des Tours sur la journée du 14 octobre 2026 de 9h à 16h à l'UNSS47 pour l'organisation d'une épreuve de rappel dans le cadre de l'organisation du Raid Départemental UNSS 2026 ;

Article 2 : De signer la convention se rapportant à la présente décision.

Fait à NERAC le, 12 OCT. 2026

Le Président,

Alain LORENZELLI

COMMUNAUTÉ de COMMUNES ALBRET COMMUNAUTÉ 47600 NERAC

Publié le : 13 OCT. 2026

Le Président,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, CS 21 490 (9, rue Tastet 33063 Bordeaux) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire